



**PROCES VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUILLET 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois juillet, à 20h00, le conseil municipal, dûment convoqué en date du dix-sept juillet 2026, s'est réuni en Mairie de Larajasse, sous la présidence de Madame Claude GOY, Maire,

Etaient présents : GOY Claude, ESSERTEL Franck, PONCET Marie Christine, BROSSARD Gilles, PIEGAY Gisèle, DENIS Bruno, BARRON Karine, TOURRAL Gaelle, FAYOLLE Maud, FONT Emmanuel, DUPEYRON François, ORIOL Angélique, FAYOLLE Amandine, GUYOT Anthony, GUINAND Lucas,

Absents :

Excusés : MALEYSSON Yann, THABUIS Jérôme, GOUTAGNY Nadine, TURBAN-LINDECKER Céline,

Pouvoirs : MALEYSSON Yann pouvoir à Franck ESSERTEL, THABUIS Jérôme pouvoir à Gisèle PIEGAY, GOUTAGNY Nadine pouvoir à Gilles BROSSARD, TURBAN-LINDECKER Céline pouvoir à Claude GOY,

Secrétaire de séance (L2121-15 CGCT) : Maud FAYOLLE

Quorum : 10

15 présents – 19 votants

Madame le Maire rappelle l'ordre du jour de la réunion :

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 18 juin 2026
- **Délibération :** CCMDL - Désignation d'un représentant pour la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)
- **Délibération :** Retrait de la délibération 2026-33 concernant l'opposition au transfert du pouvoir spéciale de police au Présidence de l'EPCI
- Désignation d'un référent sécurité
- Décisions du Maire

Questions diverses

- Commissions communales

⇒ **Approbation du procès-verbal de la séance précédente**

Le procès-verbal de la séance précédente en date 18 juin 2026 est approuvé à l'unanimité.

⇒ Maud FAYOLLE est nommée secrétaire de séance

N°2026-50 : Mise en place de la Commission locale d'évaluation des charges transférées - Désignation d'un représentant de la commune

Madame le Maire informe le conseil municipal que par délibération du 16 juin 2026, le conseil communautaire a approuvé à l'unanimité la composition de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

Cette commission a pour rôle principal de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre communes et la CCMDL ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique.

Le conseil communautaire a fixé la composition de la CLECT ainsi :

- 1 représentant titulaire par commune élu au sein du conseil municipal
- 1 représentant suppléant par commune élu au sein du conseil municipal

Ces représentants ne sont pas obligatoirement conseillers communautaires.

Madame le Maire propose la candidature en tant que

- titulaire de Gilles BROSSARD
- et en tant que suppléant de Claude GOY

Elle demande si d'autres conseillers souhaitent se porter candidat.

Madame le Maire demande au conseil de bien vouloir procéder à l'élection de ces représentants au sein de la CLECT.

Madame le Maire invite le Conseil à délibérer.

Approuvé à l'unanimité

N°2026-51 : Retrait de la délibération du 23 avril 2026 relative à l'opposition de transfert des pouvoirs de police au Président de l'EPCI

Madame le Maire rappelle la délibération n°2026-33 du 23/04/2026 relative à l'opposition de transfert des pouvoirs de police envers le Président de la CCMDL.

Un courrier reçu le 01/07/2026 de la Préfecture fait part d'un recours gracieux concernant cette délibération.

Les services de la Préfecture informe que cette décision ne relève pas de la compétence du Conseil Municipal, mais de la fonction de Maire.

Aussi, c'est sous la forme d'un arrêté ou d'un simple courrier que doit être rédigée cette décision.

Il convient donc de retirer la délibération n°2026-33 et de prendre un arrêté du Maire.

Madame le Maire invite le Conseil à délibérer.

Approuvé à l'unanimité

⇒ Désignation d'un référent sécurité routière

L'Etat souhaite poursuivre le partenariat engagé avec les collectivités locales concernant les actions de lutte contre l'insécurité routière.

Aussi, les communes doivent désigner un élu « correspondant sécurité routière », qui sera l'interlocuteur privilégié de la Préfecture dans le cadre des actions de prévention, de communication et de partage d'informations.

Il convient de désigner un élu : Lucas GUINAND est nommé à cette fonction.

Approuvé à l'unanimité

⇒ Décisions du Maire

Date	Objet	Fournisseur / demandeur / intéressé	Montant HT
3° : marchés publics inférieur à 100 000 € HT faisant objet d'un contrat			
04/07/2026	Elagage arbres	LA JARDINIERE ESPACES VERTS	1 490,00 €
4° : louage de chose < 12 ans			
01/07/2026	Contrat local n°2 Villa Mary	SANS A.	
18/07/2026	Contrat local n°5 Villa Mary	QUEZEL N. - KHELIFI M.	
13° : reprise d'alignement document urbanisme			
16/07/2026	Alignement parcelles E 458, 459,460,461,462 et 1043 - Chemins du Thème et du	Géomètre DENTON - CHARVOLIN B	

⇒ Questions diverses

- **Mobilités CCMDL : Compte rendu par Franck ESSERTEL**
 - Fait part d'une inquiétude suite au changement de propriétaire des taxis Hauts du Lyonnais, car ils avaient répondu à l'appel d'offres pour le transport solidaire et il y a un doute sur la reprise de ce marché par le repreneur.
- **Commission économie : Compte rendu par Gisèle PIEGAY**
 - Villa Mary : tous les locaux sont occupés : de nouvelles praticiennes sont arrivées : énergéticienne, orthopédaque et pédopsychologue.
 - Demande d'organisation de portes ouvertes de la part de certaines professions de la villa Mary : *Réponse* : non accepté sur le lieu, mais proposition de la faire lors du marché des créateurs
 - Demande de l'organisation d'un café des parents : *Réponse* : Idem, pas dans la Villa Mary, mais proposition d'une autre salle
 - Bulletin d'inscriptions pour le marché envoyés et quelques réceptions en cours.
- **Commission vie associative : compte rendu par Gisèle PIEGAY**
 - Rencontre de la commission avec les membres de la MJ : beaucoup de membres présents, mais un bureau visiblement en perte de motivation. Cette réunion a été l'occasion de motiver les + jeunes et ainsi essayer de passer le relais pour avoir une transition. Il a été proposé de conserver moins d'activités pour se recentrer, car leurs manifestations fonctionnent bien mais demandent de l'énergie. La Mairie a proposé de les aider, notamment dans l'amélioration de leur local.
 - Rencontre avec l'association USDM foot : ils ont fait remonter une facture d'électricité élevée (le mode de chauffage a été changé l'année dernière, donc il est + utilisé et les équipes sont + présents, mais la question a été posée de l'efficacité du système de chauffage installé). Il est rappelé que c'est la seule charge pour l'association car la lumière et l'entretien du terrain, l'eau et les travaux des vestiaires sont à la charge de la Commune. Il est proposé de faire un bal avec une autre association pour avoir une recette supplémentaire ? ; d'améliorer l'isolation des vestiaires ? ; se rapprocher de la Commune de Ste Catherine dont beaucoup de membres sont originaires pour qu'elle participe aux frais de fonctionnement ? Il est également précisé que les grillages sont abîmés et il semblerait que des intrusions aient lieu sur le terrain ce qui expliquerait l'éclairage du terrain hors entraînements.
 - Association de pétanque : terrassement des terrains début septembre. Un devis d'électricité pour l'éclairage des terrains a été accepté. Le devis d'un bungalow n'a quant à lui pas été accepté pour l'instant. La création de l'association devrait se faire pour début janvier 2027.
- **Commission bâtiments : Compte rendu par Bruno DENIS**
 - Peu de petits travaux en cours

- Commission assainissement CCMDL : compte rendu par Bruno DENIS
 - Visite de la station d'épuration de Pont français qui a été très intéressante et qui permet de se rendre compte de l'impact de nos gestes quotidiens, car une partie de Larajasse est dirigée vers cette station.
- Commission école : Compte rendu par Karine BARRON
 - Permanence cantine/garderie du 02/07 : environ 40 enfants inscrits. En espérant que celle du 22/08 soit efficace.
 - Canicule :
 - Il n'est pas envisagé de nouvelle végétalisation de la cour, mais il est proposé de clôturer l'arrière de l'école ce qui permettrait de disposer d'un espace ombragé et herbé et peut être équipé cet espace de toiles tendues. Et peut être planter 1 ou 2 autres arbres supplémentaire dans la cour.
 - En réflexion pour bénéficier de financement via EDF pour l'achat de climatiseurs, brumisateurs, ... RDV pris avec un prestataire pour voir leurs propositions
 - Pour information : des solutions ont été trouvées pour cette année : parc de la Villa Mary, salle des mariages en Mairie, salle résidence Grange, équipement des classes de ventilateurs, installation d'un brumisateur dans la cour,
 - Certains élus sont surpris et choqués par toutes les demandes et les attentions portés uniquement sur l'école. Cela concerne finalement peu de jours de chaleurs puisque juillet/août n'est pas concerné, que nous sommes en milieu rural et non milieu urbain, et que des solutions sont proposées. Faut-il autant investir pour climatiser ce bâtiment ? Beaucoup de demandes sont répondues globalement concernant le fonctionnement, et il a pu être constaté un manque d'entretien et d'intérêt dans l'utilisation des aménagements réalisés, malgré les échanges avec les enseignants sur ces remarques.
 - Après tous les échanges, il est envisagé de réfléchir à climatiser la salle de la cantine. Elle pourrait ainsi servir de pièce de repli dans la journée, à plusieurs classes ou à tour de rôle ; permettrait de prendre les repas pour les enfants dans de meilleures conditions ; et qui pourrait servir à d'autres publics pendant l'été.
- Commission information : Compte rendu par Karine BARRON
 - Réunion à prévoir pour le Larajasse info d'octobre et commencer le bulletin municipal de fin d'année
- Gaëlle TOURRAL :
 - Stand Orange : parti avant la fin des horaires prévus, ... *Réponse* : il a été remonté plusieurs dysfonctionnements sur ce stand, qui ont été transmis au service concerné.
 - Claude GOY fait part que la Fibre est effectivement un problème pour le raccordement de plusieurs secteurs de la Commune
 - Programme local de l'habitat : un atelier est prévu en septembre sur « comment répondre besoins de logement du territoire ». Elle va y assister et souhaiterait être aidée sur le recensement de logements sur la Commune. *Réponse* : Claude Goy va y assister également.
- Maud FAYOLLE :
 - Proposition de faire visiter les vestiaires et du stade de foot avant la prochaine réunion
 - Frelons asiatiques : gère les situations qui leur sont signalées avec Jérôme THABUIS
- Commission agriculture CCMDL : Compte rendu par Lucas GUINAND
 - 1^{ère} commission qui a abordé le thème de l'alimentation – plutôt intéressante.

- Lucas GUINAND : Problématique de la collecte des colonnes de déchets devant la caserne car le stationnement du camion lors de la collecte est gênant pour l'accès ou la sortie de la caserne, notamment s'ils doivent partir en interventions. Voire pour faire positionner le camion de l'autre côté des colonnes ?
- Commission finances : Compte rendu par Gilles BROSSARD
 - Compte rendu de la commission finances sera envoyé prochainement
 - Excédent de la section de fonctionnement : perception de certaines dotations et pas encore de paiement de gros investissements.
 - Travail en cours sur un début de prospective de fin d'exercice
- Commission service technique : compte rendu par Franck ESSERTEL
 - 2 jeunes recrutés pour l'été – très bons recrutements
 - Vacances échelonnées des agents + un agent en arrêt de travail, donc août sera en service minimum. Situation à revoir en septembre
- Commission voirie : Compte rendu par Franck ESSERTEL
 - Réunion faite sur site à St Pierre pour évoquer les travaux de voirie prévus
- CCMDL commission déchets : compte rendu par Angélique ORIOL :
 - Présentation faite du service
- Commission tourisme / culture / patrimoine : Compte rendu par Marie Christine PONCET
 - Nouvelle présentation des tables d'orientation avec encore quelques modifications à apporter.
- François DUPEYRON :
 - A assisté à la conférence de Guy Ragey sur l'ambroisie : peu de personnes présentes. Une campagne d'arrachage sera faite la semaine prochaine
- Claude GOY :
 - Information Préfecture : alerte renforcée sécheresse, si pas de nouvelles sous 15 jours, la commune passera en crise. Arrosage des fleurs toujours possible et à savoir qu'il s'agit d'eau de récupération qui est utilisé.
 - Feu d'artifice du 13/07 reporté : nouvelle date à trouver dans les 6 mois. A discuter en commission événementiel
 - Recensement de la population en 2027 : 4 agents à recruter pour janvier/février
 - Aménagement vers le parc de la Gaise : les barrières prévues ne seraient plus autorisées en bord de route départementale car dangereuse en cas d'accident routier. Voir pour les mêmes que vers l'étang de Lafay. Le panneau d'entrée de village va être déplacé, en laissant la zone 30 là où elle est.
 - ARS : signalement d'un point d'eau stagnante dans des pneus sur le Machizaud – signalé au propriétaire qui va les enlever
 - RDV avec 3 F immo : la parcelle a été nettoyée à l'Aubépin suite aux risques d'incendie et après un courrier de mise en demeure. La vente des terrains se relance
 - ZA Bel air : RDV avec une personne intéressée par un projet sur le terrain qui a été racheté par la Commune.
 - Plusieurs garages en cours de récupération ou d'achat : donc 4 prochainement disponibles. A proposer en location idéalement pour voitures (et non stockage).
 - Concours de pétanque du CCAS : 32 doublettes, 2 x + que l'année dernière. Mais toujours trop long à finir. Bonne ambiance et belle soirée en terme de météo.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 22h30.

Madame le Maire

Claude GOY

Publié le

La secrétaire de séance

Maud FAYOLLE